



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2009

du Terrain d'aventure

Présents : Philippe Huguenin, Anne Rochat, Barbara Lattion, Stéphane Marro, Blaise Gauchat, Samuel Roy, Laetitia Krummenacher, Caroline Aeby, Bruno Aiello, Daniel Wuarin et Martin Schnorf

Excusés : Patricia Jackson, Nicolas Noël, Ariane Conus, Fabienne Ferrajoli et la famille Gautschi

1. **Bienvenue aux personnes présentes**

Philippe Huguenin ouvre la séance à 18h45 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2008**

Le procès-verbal est à disposition pour celles et ceux qui souhaitent le consulter. Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est adopté.

3. **Mot du comité**

Stéphane Marro se réfère au mot du comité inséré dans le rapport d'activités 2008.

Philippe Huguenin ajoute que l'année 2008 a été intense et que le comité a pu compter sur une équipe d'animation active et dynamique. Une nouvelle animatrice, Laetitia Krummenacher, a rejoint l'équipe.

4. **Rapport de l'équipe d'animation**

Un moment important en 2008, et dont le travail a été répercuté en 2009, fut la journée du 1^{er} octobre 2008. Il s'agissait d'aménager un Terrain d'aventure éphémère à la place Saint-François, afin de présenter l'actuel Terrain à la population lausannoise et de la consulter sur l'emplacement envisageable de nouveaux Terrains d'aventure.

Depuis lors, la Municipalité de Lausanne a mis à disposition du Terrain une partie de la place du Tunnel jusque-là occupée par des bus. De ce fait, un nouveau Terrain d'aventure éphémère ouvrira au Tunnel le temps d'un été, du 6 juillet au 21 août 2009.

Samuel Roy relève que la fréquentation des enfants au Terrain a doublé par rapport à l'année précédente à la même période de l'année malgré la diminution du nombre d'enfants admis. Aussi, le nombre d'enfants que l'équipe d'animation doit refuser augmente.

Martin Schnorf souhaite connaître les différentes étapes pour la mise en route du nouveau Terrain d'aventure au Tunnel et qui sont les personnes en relation avec la Municipalité.

Philippe Huguenin répond que la Municipalité a pris conscience que le Terrain d'aventure est apprécié. Elle doit à terme trouver un endroit fixe pour accueillir un

nouveau Terrain d'Aventure à Lausanne. C'est la FASL, le comité et Claude Wagner qui ont des échanges avec la Municipalité. A relever que le projet de la création d'un nouveau Terrain est sollicité par l'Association mais qu'elle n'en a cependant pas la responsabilité financière.

5. **Présentation et acceptation des comptes et du budget**

Daniel Wuarin présente les comptes 2008 et informe l'assemblée de la concordance exacte entre les chiffres et les pièces justificatives y relatives.

Les éléments constitutifs du bilan, dont le total s'élève à fr. 59'779.42, ont été examinés avec soin les 2 et 22 avril 2009, en présence de la secrétaire-comptable Erina Aiello. L'exercice 2008 présente un bénéfice de fr. 542.88.

Stéphane Marro ajoute que la situation de l'Association est très bénéficiaire. La Loterie Romande a versé un montant de fr. 100'000.- en date du 15 janvier 2009 destiné au projet de la cabane en rondins. Il faut également tenir compte de la subvention versée chaque année par la FASL. Cette donation importante ne change cependant pas la situation pour les années suivantes, puisqu'elle sera entièrement absorbée pour la cabane en rondins. Par ailleurs, Stéphane Marro explique que l'Association bénéficie d'une exonération fiscale depuis le 31 décembre 2002.

Enfin, Philippe Huguenin remercie les vérificateurs de comptes pour leur fidélité et leur régularité.

À la demande des vérificateurs, Daniel Wuarin et Martin Schnorf, l'assemblée accepte à l'unanimité les comptes et en donne décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.

Samuel Roy distribue le budget 2009. Stéphane Marro donne quelques explications quant aux frais relatifs à l'entretien et à l'équipement du Terrain ainsi que des locaux. Il informe également l'assemblée du montant budgétisé pour les charges d'exploitation, soit le montant de fr. 135'860.-, en tenant compte des frais engendrés par la réalisation de la cabane en rondins et du Terrain d'aventure éphémère au Tunnel.

Martin Schnorf demande des explications quant à la provision des jeux d'eau ALCOA pas entièrement utilisée. Par respect envers le donateur et pour une question de principe, il serait souhaitable d'écrire un mot à cette Association pour lui demander si le solde peut être utilisé à d'autres fins. Philippe Huguenin explique que cet argent a été donné au Terrain d'aventure il y a plus de dix ans. La provision a été utilisée pour la citerne d'eau. Une pompe doit également être achetée. Martin Schnorf demande néanmoins de dissoudre cette provision une fois l'argent utilisé. Stéphane Marro en prend note. Il propose aussi d'établir une situation intermédiaire au 30 septembre 2009 et d'en discuter avec les vérificateurs des comptes lors de la fête de clôture du Terrain. Anne Rochat, qui fait partie de la PUCQ, informe que la FASL aura un œil plus aigu cette année sur les comptes des centres.

Le budget est accepté à l'unanimité en soulignant qu'une situation intermédiaire sera établie à fin septembre en vue du bilan au 31 décembre 2009.

6. **Démissions et élections au comité**

Démission

Patricia Jackson démissionne du comité. Le président la remercie pour son engagement. Elle a été membre active pendant plusieurs années.

Election au comité

Le président accueille Blaise Gauchat qui est accepté à l'unanimité au comité. Son enfant, âgé de 7 ans, entame sa quatrième saison en tant que membre du Terrain d'aventure. Blaise Gauchat a déjà participé officieusement à quelques séances du comité au sein duquel Philippe Huguenin lui souhaite officiellement la bienvenue.

7. Démissions et élections des vérificateurs des comptes

Les statuts leur permettant de poursuivre leur tâche, les vérificateurs Daniel Wuarin et Martin Schnorf acceptent de se représenter. Ils sont réélus par l'assemblée générale.

8. Construction et collaboration avec l'Ecole de Verdeil

La construction de l'Ecole est presque terminée. Dès septembre 2009, elle sera en mesure d'accueillir des classes d'élèves.

Samuel Roy informe l'assemblée que les relations entre l'Ecole et le Terrain ont été tumultueuses. La surface occupée par cet établissement est non négligeable. Un accord de collaboration a été signé entre la FASL et l'Ecole de Verdeil. Ce contrat stipule notamment que des rencontres entre l'équipe d'animation et l'équipe de l'école seront organisées semestriellement afin de connaître les attentes réciproques des équipes, d'échanger des informations ou de réguler d'éventuelles difficultés. Aucune rencontre n'a été agendée à ce jour.

9. Nouveau Terrain d'Aventure

Philippe Huguenin informe l'assemblée que le comité de l'Association relance chaque année la Municipalité pour l'obtention d'un nouveau Terrain. Pour cette année, la Municipalité a fourni un espace au Tunnel où durant un été, du 6 juillet au 21 août 2009, un Terrain d'aventure éphémère prendra place. Les frais seront pris en charge en grande partie par la FASL. Les animateurs du Terrain d'aventure y travailleront chacun à tour de rôle et aménageront le Terrain au Tunnel. La Roulotte Enchantée, du Centre d'animation de la Cité, sera aussi présente durant deux semaines.

La place du Tunnel paraissait à première vue l'endroit le plus invraisemblable pour créer un Terrain d'aventure. L'élément clé de ce projet a été la participation de M. Modoux, du Service des parcs et promenades de la Commune. En effet, ce projet lui tient à cœur. Finalement, le Terrain d'aventure éphémère a pu obtenir l'accord et le soutien des conseillers municipaux. Le lundi 6 juillet 2009, à 17h00, aura lieu l'inauguration du Terrain d'aventure éphémère au Tunnel, à laquelle participeront plusieurs municipaux.

Anne Rochat espère que ce Terrain d'aventure éphémère, le temps d'un été, puisse avoir un effet positif pour la création d'un deuxième Terrain pérenne. Les difficultés financières que traverse actuellement la Ville de Lausanne sont un obstacle sérieux, mais M. Modoux pense qu'un terrain au Vallon pourrait éventuellement se prêter à l'implantation d'un deuxième Terrain d'aventure.

Ce projet bénéficie aussi du soutien de M. Verheyen, secrétaire général de la FASL.

Caroline Aeby, Philippe Huguenin et Alessandro Mateluna, moniteur pour la saison à venir, ont informé divers habitants et commerçants du Tunnel au sujet du futur Terrain éphémère. La plupart étaient contents d'apprendre qu'il y aurait de l'animation dans le quartier, car ce dernier manque de vie. Cependant, certains habitants se sont plaints du manque de places de parc. La police municipale ainsi que des employés de Securitas vont surveiller le site.

10. Cabane en rondins

Philippe Huguenin souligne qu'un autre projet impressionnant est en cours de réalisation cette année : la construction d'une cabane en rondins. Nicolas Noël en assure le suivi pour le comité, avec l'aide précieuse de Claude Wagner, ancien président de l'Association.

Samuel Roy informe l'assemblée de l'avancement des travaux. Le terrassement est terminé. D'ici le début de l'été, la plateforme en bois sera montée et du bois pourra être rangé en dessous de celle-ci. Une roulotte et de la terre ont dû être déplacées. Ces travaux sont subventionnés par une donation de la Loterie Romande. De plus, du matériel nous a été donné. L'inauguration officielle de cette cabane est prévue au printemps 2010.

Martin Schnorf rappelle que le courrier reçu de la Loterie Romande en date du 15 janvier 2009 stipule que l'affectation de sa contribution (bilan et compte de pertes et profits, factures acquittées ou liste certifiée par les vérificateurs des factures payées) doit être établie de manière précise. Les vérificateurs des comptes sont impliqués. Il demande à Stéphane Marro de valider scrupuleusement tout ce qui est en relation avec ce projet. Ce dernier répond qu'il ne laissera rien passer.

Enfin, Martin Schnorf demande comment a été présenté le budget pour la construction de la cabane. Il est répondu qu'un budget a été envoyé pour un montant de fr. 130'000.-. Les coûts d'un tel projet sont flexibles. Néanmoins, Stéphane Marro pense que la totalité de la somme reçue va être utilisée. Les animateurs devront fournir un décompte des heures effectuées pour ce projet.

11. Divers

Martin Schnorf souligne qu'il y a beaucoup d'écritures dans la comptabilité de l'Association et que des montants importants se trouvent momentanément dans la caisse. A ce jour, celle-ci est simplement déposée dans une armoire métallique. En cas de vol, l'assurance n'entrerait pas en matière. Pour ce faire, l'argent devrait se trouver dans un coffre-fort. Il est rappelé qu'au-delà de fr. 2'000.-, ce qui est souvent le cas durant les animations des vacances scolaires, il est préférable utiliser un coffre. Voir les conditions de remboursement de l'assurance.

Il est également rappelé qu'une caisse se trouve à l'accueil durant toute la saison. L'achat d'un coffre-fort reste dès lors à discuter.

Philippe Huguenin clôt la séance à 20h00 et remercie les personnes présentes pour leur participation à l'assemblée générale.

Prise de notes : Erina Aiello